



Achères, le 29 juin 2026

ATTESTATION DU MAIRE
PANNE ÉLECTRIQUE D'AMPLEUR EN PÉRIODE DE CANICULE
ROUGE

Je soussigné, François DAZELLE, maire d'Achères, atteste des faits suivants :

Depuis le 21 juin 2026, Météo France a placé le Département des Yvelines en vigilance rouge pour canicule extrême, enregistrant des températures jamais observées pour un mois de juin.

- Les 25 et 26 juin 2026, une panne d'ampleur sur le réseau électrique a affecté une grande partie du territoire de la Ville d'Achères, les chaleurs excessives ayant endommagé le poste source de Triel-sur-Seine qui a eu des répercussions sur plusieurs installations électriques du territoire communal et plus globalement sur le réseau de distribution.
- Malgré les interventions d'ENEDIS pour acheminer des générateurs et réparer le réseau, des coupures ont été recensées jusqu'au samedi 27 juin 2026 sur le territoire communal.
- Cette panne exceptionnelle d'électricité de plusieurs jours est de nature à avoir eu des conséquences dommageables pour les administrés achérois (endommagements de matériel de type électroménager, pertes de denrées alimentaires, etc.).

Pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,

François DAZELLE

Hôtel de ville

8, rue Deschamps-Guérin - B.P. 100 - 78260 Achères

Téléphone. 01 39 79 64 00 - Fax. 01 39 11 22 42 - www.mairie-acheres78.fr

